



## Satisfait ou **REMBOURSÉ**

### **KLEBER VOUS REMBOURSE VOS PNEUS S'ILS NE VOUS DONNENT PAS ENTIÈRE SATISFACTION DANS LES 30 JOURS QUI SUIVENT VOTRE ACHAT !**

Du 01/01/2016 au 31/12/2017

Vos pneus 100% remboursés par virement bancaire pour l'achat de minimum 2 pneus identiques, si, au bout de 30 jours, ils ne vous donnaient pas entière satisfaction.

1. Michelin Belux SA, Brusselsesteenweg 494 Bus 1, 1731 Zellik - Belgique et MICHELIN NEDERLAND NV Huub van Doorneweg 2, 5151DT Drunen - Pays-Bas, organisent une opération intitulée : « TRUST by KLEBER – SATISFAIT OU REMBOURSÉ » ci-après dénommée « l'Opération » du 01/01/2016 au 31/12/2017 inclus consistant en une offre de remboursement total différé sous forme de virement bancaire dont les conditions et modalités sont indiquées ci-après. Vos pneus 100% remboursés pour l'achat simultané (une seule facture) de minimum 2 pneus identiques sur l'ensemble de la gamme de pneus KLEBER s'ils ne vous donnent pas entière satisfaction.
2. Offre valable du 01/01/2016 au 31/12/2017 pour tout achat réalisé dans les points de ventes et sites Internet participants, distributeurs de la marque KLEBER, en Belgique, au Grand-Duché du Luxembourg ou aux Pays-Bas, et réservée aux particuliers (ci-après dénommés « les Participants ») domiciliés en Belgique, au Grand-Duché du Luxembourg ou aux Pays Bas. Pour être valide, l'achat doit être réalisé dans le pays de résidence du Participant.
3. Comment bénéficier de l'offre KLEBER et obtenir votre remboursement :
  - A. **ACHETEZ simultanément (une seule facture) minimum 2 pneus identiques entre le 01/01/2016 au 31/12/2017** sur l'ensemble de la gamme de pneus KLEBER dans les points de ventes et sites internet participants, distributeurs de la marque KLEBER, en Belgique, au Grand-Duché du Luxembourg ou aux Pays Bas.
  - B. **RENDEZ-VOUS** sur le site [www.kleber.be](http://www.kleber.be) ou sur le site de l'un des points de vente ou sites Internet participants, distributeurs de la marque KLEBER, et cliquez sur l'onglet « SATISFAIT OU REMBOURSÉ » du module « TRUST by KLEBER ». Cliquez sur le bouton « Télécharger le formulaire » pour télécharger et imprimer le bulletin de participation.
  - C. **RENVOYEZ** les éléments ci-après sous pli suffisamment affranchi **au plus tard 30 jours calendaires après votre achat** (date de la facture d'achat et cachet de La Poste faisant foi) à :

TRUST by KLEBER – Custom Promo n° 43262  
Regus Gent BvBa  
Gaston Crommenlaan 4 bus 0501 (9th floor)  
9050 Gent  
Belgium

#### Eléments à joindre :

- **Le formulaire de participation** imprimé depuis l'un des sites participants, dûment rempli.
- **Votre facture d'achat** en prenant soin d'entourer ou surligner vos coordonnées, vos pneus, le numéro de votre facture.
- **Votre facture de montage des pneus** en prenant soin d'entourer ou surligner vos coordonnées, vos pneus, le numéro de votre facture. Il peut s'agir d'une seule facture mentionnant explicitement l'achat et le montage.
- **Votre facture de démontage des pneus** en prenant soin d'entourer ou surligner vos coordonnées, vos pneus, le numéro de votre facture. Le montage et le démontage doivent être effectués dans le même point de vente.
- **Votre IBAN/BIC** émanant d'une banque domiciliée en Belgique, au Grand-Duché du Luxembourg ou aux Pays-Bas. Les factures seront retournées sur simple demande jointe.

4. Vous recevrez votre remboursement correspondant au prix d'achat TTC de vos pneus par virement bancaire sous 6 à 8 semaines à compter de la réception de votre demande conforme.

5. Les pneus démontés sont laissés chez le distributeur qui se chargera de leur mise au déchet.

6. Les frais d'envoi et de participation, à la charge du participant, ne seront pas remboursés. De même, les frais de montage et démontage des pneus ne seront pas remboursés. Les factures doivent être nominatives, entières, porteuses d'un numéro clair et doivent mentionner l'en-tête de la société sous peine de nullité. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie, hors délai, hors zone géographique (achat et/ou résidence) sera considérée comme nulle.

7. Conformément à la législation sur la protection de la vie privée, les participants à la présente opération bénéficient d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition ou de suppression portant sur les données personnelles collectées par Michelin. Ces droits pourront être exercés sur simple demande à l'adresse suivante : Michelin Benelux, Opération KLEBER, 494 B1 Brusselsesteenweg 1731 Zellik, Belgique.

La collecte des données personnelles des participants est obligatoire pour participer à cette opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'opération seront renonceront à leur participation dans la mesure où le remboursement sera rendu impossible.

Les informations collectées dans le cadre de la participation à cette opération sont destinées exclusivement à Michelin et aux prestataires agissant pour son compte.

8. Michelin ne saurait encourir aucune responsabilité si, en cas de survenance d'événements indépendants de sa volonté et, notamment, sans que cette énumération soit limitative, si l'opération ne pouvait se dérouler convenablement du fait d'un virus, d'un bogue, de perturbation du réseau, d'une intervention d'un tiers non autorisé, d'une fraude, de problèmes techniques et/ou postaux), elle était amenée à annuler l'opération, à l'écourter, la proroger, la reporter ou en modifier les conditions.

De même, Michelin décline toute responsabilité en cas d'incident technique empêchant la connexion d'un participant au site visé à l'article 3 ci-dessus ou entraînant la perte, le retard, l'envoi vers une mauvaise adresse ou un enregistrement incomplet des données dans le formulaire de participation du participant concerné.

Michelin ne peut être tenu pour responsable de toute information incorrecte, fausse et/ou répréhensible émise, soit par un ou plusieurs Participant(s), soit par tout équipement ou programme associé à l'organisation ou utilisé dans l'organisation de l'opération. Michelin ne peut être tenu pour responsable de toute information incorrecte, fausse et/ou répréhensible émise, soit par un ou plusieurs Participant(s), soit par tout équipement ou programme associé à l'organisation ou utilisé dans l'organisation de l'opération.

9. La participation à cette opération implique l'acceptation pure et simple par les participants, sans restriction ni réserve des présentes modalités. Toutes les difficultés d'interprétation ou d'application des présentes modalités seront tranchées par Michelin qui se réserve la possibilité d'exclure les participants ayant commis des fraudes avérées.



# Jusqu' à 40 € CASHBACK

pour l'achat de 4 pneus  
tourisme 17" ou plus.

Du 01/01/2016 au 31/12/2017

Remboursement de 5 € par pneu dans une dimension en 16" ou moins, remboursement de 10 € par pneu dans une dimension en 17" ou plus par virement bancaire à partir d'un achat simultané de 2 pneus identiques.

1. Michelin Belux SA, Brusselsesteenweg 494 Bus 1, 1731 Zellik - Belgique et MICHELIN NEDERLAND NV Huub van Doorneweg 2, 5151DT Drunen - Pays-Bas, organisent une opération intitulée : «TRUST by KLEBER - jusqu'à 40 € CASHBACK » ci-après dénommée « l'Opération » du 01/01/2016 au 31/12/2017 inclus consistant en une offre de remboursement partiel différée sous forme de virement bancaire dont les conditions et modalités sont indiquées ci-après.

2. Offre valable du 01/01/2016 au 31/12/2017 pour tout achat réalisé dans les points de vente et sites Internet participants, distributeurs de la marque KLEBER, en Belgique, au Grand-Duché du Luxembourg ou aux Pays-Bas, et réservée aux particuliers (ci-après dénommés « les participants ») domiciliés en Belgique, au Grand-Duché du Luxembourg ou aux Pays-Bas. Pour être valide, l'achat doit être réalisé dans le pays de résidence du participant. Non cumulable avec d'autres promotions offertes en points de vente sur la marque KLEBER.

3. Comment bénéficier de l'offre KLEBER et obtenir votre remboursement :

**A. ACHETEZ simultanément (une seule facture) entre le 01/01/2016 et le 31/12/2017** minimum 2 pneus identiques dans les points de vente et sites Internet participants, en Belgique, au Grand-Duché du Luxembourg ou aux Pays Bas.

**B. RENDEZ-VOUS** sur le site <http://www.kleber.be> ou sur le site de l'un des points de vente ou sites Internet participants, distributeurs de la marque KLEBER, et cliquez sur l'onglet «Jusqu'à 40 € CASHBACK » du module « TRUST by KLEBER ». Cliquez sur le bouton « Profiter de l'offre ».

**Éléments à joindre :**

- **Le formulaire de participation** imprimé depuis l'un des sites participants, distributeurs de la marque KLEBER, dûment rempli.
- **Votre facture d'achat** en prenant soin d'entourer ou surligner vos coordonnées, vos pneus, le numéro de votre facture. Les factures originales seront retournées sur simple demande jointe.
- **Votre IBAN/BIC** émanant d'une banque domiciliée en Belgique, au Grand-Duché du Luxembourg ou aux Pays Bas.

4. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines à compter de la réception de votre demande conforme.

5. Les frais d'envoi et de participation, à la charge du participant, ne seront pas remboursés. La facture doit être nominative, entière, porteuse d'un numéro clair et doit mentionner l'en-tête de la société sous peine de nullité.

Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie, hors délai, hors zone géographique (achat et/ou résidence) sera considérée comme nulle. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie, hors délai, hors zone géographique (achat et/ou résidence) ou portant sur des références non comprises dans l'offre sera considérée comme nulle.

6. Conformément à la législation sur la protection de la vie privée, les participants à la présente opération bénéficient d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition ou de suppression portant sur les données personnelles collectées par Michelin. Ces droits pourront être exercés sur simple demande à l'adresse suivante : Michelin Benelux, Opération KLEBER, 494 B1 Brusselsesteenweg 1731 Zellik, Belgique.

La collecte des données personnelles des participants est obligatoire pour participer à cette opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'opération renonceront à leur participation dans la mesure où le remboursement sera rendu impossible.

Les informations collectées dans le cadre de la participation à cette opération sont destinées exclusivement à Michelin et aux prestataires agissant pour son compte.

7. Michelin ne saurait encourir aucune responsabilité si, en cas de survenance d'événements indépendants de sa volonté et, notamment, sans que cette énumération soit limitative, si l'opération ne pouvait se dérouler convenablement du fait d'un virus, d'un bogue, de perturbation du réseau, d'une intervention d'un tiers non autorisé, d'une fraude, de problèmes techniques et/ou postaux), elle était amenée à annuler l'opération, à l'écourter, la proroger, la reporter ou en modifier les conditions.

De même, Michelin décline toute responsabilité en cas d'incident technique empêchant la connexion d'un participant au site visé à l'article 3 ci-dessus ou entraînant la perte, le retard, l'envoi vers une mauvaise adresse ou un enregistrement incomplet des données dans le formulaire de participation du participant concerné.

Michelin ne peut être tenu pour responsable de toute information incorrecte, fautive et/ou répréhensible émise, soit par un ou plusieurs Participant(s), soit par tout équipement ou programme associé à l'organisation ou utilisé dans l'organisation de l'opération.

8. La participation à cette opération implique l'acceptation pure et simple par les participants, sans restriction ni réserve des présentes modalités.

Toutes les difficultés d'interprétation ou d'application des présentes Modalités seront tranchées par Michelin qui se réserve la possibilité d'exclure les participants ayant commis des fraudes avérées.